Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP[†]: — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.

HORS DU DÉP[†]: — n 6 n 11 p 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS: A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée. Paris: HAVAS et Ce, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent. La jublication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

201	HATIT & Jiooni ènuede experio de zustoine sei insiste noine de fer d'Orléans. — Service d'Été. Arrivées à de la
25	LIBOS 11 b. 40 m matin. 5 h. 10 m matin. 5 h. 10 m matin. 6 h. 53 m matin. 1
en- les	Départ de Cahors — 5 h. 20 m matin. Arrivée à Cahors — 7 h. 55 m soir. Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25 m matin.

Cahors, 23 Décembre.

La question des droits respectifs du Sénat et de la Chambre des députés en matière budgétaire est nettement posée et doit être résolue promptement. La déclaration lue, au nom de la commission des finances par M. Pouyer-Quertier, montre que les sentiments de conciliation ont le dessus dans la haute Assemblée; mais il n'en est pas moins certain que le Sénat ne se départira pas de ses immunités constitutionnelles.

Les premières séances de la discussion du budget des dépenses ont été consacrées par le Sénat au vote de divers services ministériels A l'occasion de l'agriculture et du commerce, M. Pâris, montant à la tribune pour une question spéciale, a eu soin de dire que, présentement, il convenait d'éviter tout discours qui, sans une nécessité rigoureuse, retarderait la discussion. On va donc arriver vite au budget des cultes. C'est là le point difficile.

Pour mettre nos lecteurs bien au courant des prétentions diverses des deux Pouvoirs Législatifs, nous allons citer le *Temps* qui défend une opinion en quelque sorte moyenne et transactionnelle.

La discussion du budget a ramené l'at-

tention sur le Sénat, qui va se trouver aux prises avec deux questions. La Chambre, en ce qui concerne l'aumônerie militaire et les sous-préfectures de la Seine, a supprimé des crédits nécessaires au fonctionnement d'une loi; elle a ainsi annulé la loi, et nous n'étonnerons personne en disant qu'un grand nombre de sénateurs se déclarent contraires à ce mode indirect d'action législative. L'autre question est celle qui a tant occupé la presse il y a quelques mois; on a contesté au Sénat le droit de modifier les lois de finances qui lui sont envoyées par la Chambre, en particulier le droit de rétablir un crédit supprimé, et l'honorable assemblée ne fait qu'obéir à l'esprit naturel à tons les corps en manifestant l'intention d'affirmer le droit qu'on lui dispute. Le Sénat, toutefois, n'est pas insensible à l'inconvénient de relarder le vote du budget par des discussions théoriques; il recule devaot l'extrémité des douzièmes provisoires, et il est fort agité entre les instances du ministre des sinances pour qu'il active sa tâche avant la fin de l'année, et la crainte de céder à ce qu'il appelle les empiétements de la Chambre des députés. De là bien des allées et venues, bien des réunions des divers groupes, bien des projets de transaction. Quant à la gauche sénatoriale, si nos informations sont exactes, elle aurait fini par se ranger au projet suivant : Au lieu du crédit primitivement demandé pour l'aumonerie militaire, le Senat adopterait le chiffre considérablement réduit de 103,000 fr. dont se contente le ministre de la guerre, il rétablirait le crédit sous cette forme atténuée, et il atteindrait ainsi le double but qu'il se propose, d'affirmer ses droits en matière de fluances, et de protester contre la suppression des lois par des moyens indirects. On se flutte, d'ailleurs, au Sénat, que cette transaction serait acceptée par la Chambre des députés, où un amendement de M. Méline, qui avait la même portée, n'a échoué qu'à un nombre de voix assez faible.

Il résulte donc de nos renseignements, que la gauche sénatoriale ne se serait point rangée à la doctrine qui n'accorde au Sénat, en matière de budget, qu'un droit analogue à celui de la Chambre des lords en Angleterre. Le privilège de la Chambre des députés consisterait seulement en ceci : que le Sénat ne peut prendre l'initiative d'aucun impôt. Cela résulte surabondamment de l'article 8, si souvent cité, et d'après lequel toute loi de finances doit être en premier lieu présentée à la Chambre.

Quant à la disposition du même article qui veut que les lois de finances aient été également votées au préalable par les députés, l'opinion qui prévaut au Sénat est que l'expression loi de finances s'applique à l'ensemble du budget, que la prescription de l'article est, par conséquent satisfaite lorsque la Chambre a adopté le budget dans son ensemble, et que la Constitution n'empêche pas, par conséquent, qu'une disposition écartée à la Chambre ne soit reprise au Sénat.

Il ne faudrait pourtant pas se tromper sur les vues politiques de la gauche du Sénat. Elle a adopté, nous écrit-on, l'interprétation de la Constitution quilui paraissait la plus naturelle, mais elle l'a fait d'autant plus librement que la prèrogative de la Chambre des députés n'en a pas semblé atteinte. Elle s'est dit, en effet, que si, dans tous les pays constitutionnels, la Chambre basse reste la maitresse du budget, c'est bien plus par la force des choses qu'en vertu des textes. Elie a reconnu que le dernier mot doit rester à quelqu'un, qu'il doit, en cette matière, rester aux députés, et qu'il leur restera assurément même sous la Constitation de 1875, car donner le premier mot à l'une des deux Chambres, c'est lui donner virtuellement le dernier.

Un incident nouveau et très grave vient de se produire, à la Chambre des députés, en vue de la solution du différend. La commission du budget a délibéré sous la présidence de M. Gambetta. La plupart des membres de la commission, ont combattu les prétentions du Sénat. M. Gambetta s'est exprimé ainsi: « On oublie que la Cons» titution a refusé le droit d'initia-

" tive au Sénat en matière de lois " de finances. Ouvrir un crédit ou

n en voter la contre-valeur, c'estn une seule et même chose.n Le Sénat a un droit de con-

" trôle, de critique, d'homologa-" tion; il n'a pas de droit de créa-

" tion, il ne peut rien ajouter. " Quant au moyen de trancher la difficulté, trois systèmes ont été proposés. Le premier consiste à adopter la question préalable, c'est-àdire à refuser tout débat quand le nouveau budget amendé par le Sénat reviendra à la Chambre des députés. Le second serait tout simplement un vote nouveau de la Chambre, confirmatif du précédent. Enfin, on a para plutôt d'avis de faire résoude la question d'interprétation constitutionnelle par les deux Chambres réunies en congrès. La décision définitive a été néanmoins ajournée.

Le Journal de Débats condamne avec juste raisor la coalition qui se fait entre le parti de l'Appel au peuple et une fraction du parti légitimiste S'adressant au centre droit, il invite les membres de ce groupe à se détourner d'une politique qui ne saurait tourner qu'au profit de l'Empire. " Il faut, dit-il, que le " centre droit du Sénat sache bien " pour quel régime on lui propose " de travailler lorsqu'on l'invite à " combattre par tous les moyens " les institutions républicaines; il " faut qu'il se rende compte de " l'issue certaine, inévitable, des " conflits qu'on l'engage à provo-" quer. Si la République succombe " c'est l'Empire qui profitera de sa " chute: il n'y a plus de solutions

" chute: il n'y a plus de solutions

" intermédiaires; les aveugles ou

" les naïfs seuls peuvent croire en
" core le contraire. "

Nos informations particulières tendent à nous faire croire que le centre droit ne tardera pas à réprouver, d'une façon éclatante, les compromissions qu'on lui reproche. Son rôle consiste à défendre la Constitution contre l'Empire et le radicalisme, et à ce double titre il doit soutenir et il soutiendra le ministère.

Sur la plainte portée par un policeman américain contre la commission française de l'Exposition de Philadelphie, un juge de cette ville avait ordonné l'arrestation préventive de M. le capitaine d'artillerie Anfrye, attaché militaire à la légation française à Washington, et du consul de France à Philadelphie. Toutefois l'arrestation n'a pas été opérée.

M. Fish, ministre des affaires étrangères des Etats-Unis, prévenu par le chargé d'affaires de France à Washington de ces faits, a fait immédiatement annuler toute la procédure, et il a adressé à la légation de France l'expression des regrets du gouvernement des Etats Unis

pour cette violation des privilèges diplomatiques et consulaires.

Le journal bonapartiste l'Estafette s'exprime ainsi à ce sujet : « C'est peu assurément, et si le

" gouvernement français se con-" tente de ces excuses, les Améri-" cains seront en droit de trouver

" que nous sommes peu exigeants." Voilà un parti qui a fait perdre à la France son rang dans le monde, et qui a l'audace de reprocher au gouvernement actuel de ne pas avoir la menace à la bouche, pour le moindre et le plus futile prétexte, même quand on nous adresse des excuses. Nous savons parfaitement que l'Empire eût été capable de déclarer une nouvelle guerre, à propos du mince fait que nous venons de rapporter; mais ces beaux jours sont passés, et le gouvernement républicain du maréchal de Mac-Mahon unit, malgré les bonapartistes, la dignité à la sagesse.

Le Soleil démontre dans l'article suivant que les radicaux sont les plus terribles ennemis du gouvernement républicain:

Les aumôniers deviennent la bête noire des radicaux. On essaie de les expulser de l'armée. Bientôt, sans doute, on tentera de leur fermer les prisons et les cimetières; puis, on chassera Dieu des lycées, des collèges et des écoles. Alors nous aurons la vraie République.

Triste gouvernement que cette vraie République!

En attendant que l'on cherche à tuer la religion à coups de poignard, on s'efforce de la martyriser à coups d'épingle.

Le conseil municipal de Paris a fait de nouveau acte d'hostilité systématique contre la religion, sans distinction de croyance et de culte.

Il y a des aumôniers catholiques des dernières prières attachés aux cimetières de Paris. La Ville leur accorde sur son budget des indemnités de logement. Le conseil municipal a supprimé, dans sa dernière séance, la totalité du crédit de 9,000 francs qui servait au paiement de ces indemnités.

Dans cette même séance, le conseil municipal de Paris a diminué de 15,000 francs, le crédit qui est afférent au paiement des indemnités traditionnelles de logement que la Ville accorde également sur son budget aux curés et aux desservants attachés aux paroisses qui n'ont pas de presbytère.

Le conseil municipal de Paris n'a pas èté plus tendre pour les pasteurs et pour les rabbins que pour le clergé catholique. Les pesteurs protestants et les rabbins reçoirent sur le budget de la Ville un supplément de traitement.

L'administration demandait pour les premiers un crédit de 103,500 fr. Le conseil municipal l'a réduit à 30,000 fr. Il en a presque supprimé les deux tiers.

Les seconds ont aussi supporté la mau-

vaise humeur du conseil municipal de Paris, contre tout ce qui tient à la religion.

Le crédit afférent à leurs suppléments de traitements a subi une diminution de 6,000 fr.

On voit que l'idée de la suppression totale et définitive du budget des cultes sous toutes ses formes et dans toutes ses sphères, fait du chemin parmi les radicaux du conseil municipal de Paris, comme parmi les radicaux de la Chambre et du Sénat.

Les radicaux ne procèdent encore à la réalisation de cette idée que par les détails parce qu'ils ne sont pas assez forts dans le Parlement pour la faire décider par un vote de majorité qui d'ailleurs serait une violation du concordat et créerait des difficultés de toute nature, intérieures et extérieures, à la République.

Mais le jour où les radicaux seraient les maîtres de la situation, le jour où ils seraient en majorité dans la Chambre, ils n'hésiteraient pas à tenter contre la religion un coup d'Etat parlementaire.

Sur qui pèserait la responsabilité de ce coup d'Etat? Sur les électeurs imprévoyants et aveugles qui donnent leurs voix à des candidats radicaux. Qui en por terait la peine? La République. Le pays ne supporterait pas longtemps un pareil état de choses.

CORRESPONDANCE

Versailles, 24 décembre.

La commission du budget de la Chambre des députés s'est longuement occupée, hier, dans une réunion tenue à Paris, au Palais-Bourbon, des droits du Sénat en ce qui concerne les questions budgétaires et de la déclaration faite par M. Pouyer-Quertier, au nom de la commission des finances du Sénat; dans la séance de mardi. La discussion a été très-animée.

M. Lepère a énergiquement fait ressortir la nécessité, pour la Chambre des députés, de répondre à la déclaration de M. Pouyer-Quertier qu'il a qualifié d'inconstitutionnelle.

Tous les orateurs, sans exception, ont été d'accord pour nier l'égalité des droits du Sénat en matière de finances. M. Gambetta a déclaré qu'il était indispensable que les droits du Sénat fussent définis et déterminés.

Sur une question de M. Riondel, M. Gambetta a dit que dans le cas où le Sénat viendrait à rétablir tont on partie des crédits supprimés par la Chambre, il y aurait trois manières de procéder : Opposer la question préalable; réclamer une interprétation de la Constitution ou rejeter le vote du Sénat. M. Lepère a déclaré, qu'à son avis, le second moyen seul, (interprétation de la Constitution) est acceptable. Cependant, la commission n'a pris aucune décision. Elle attendra, pour prendre un parti, que le Sénat ait statué définitivement, ce qui ne tardera guère, du reste, car il aborde aujourd'hui la discussion des budgets de la justice, de la guerre et de la marine et, sur chacun de ces budgets, sa commission lui propose des rétablissements de crédits.

Il faut remarquer que la seule solution acceptable au dire de M. Lepère présente une dissiculté sérieuse. L'interprétation de la Constitution appartient aux deux Chambres réunies en congrès, c'est une sorte de révision et le président de la République pourrait seul provoquer cette réunion.

C'est du reste l'avis des sénateurs appartenant à l'union républicaine, qui, dans une réunion tenue hier, après la séance, ont été d'accord pour réserver complétement la question de l'étendue des droits financiers du Sénat, et se sont bornés à décider à l'unanimité qu'ils voteront pour la suppression du traitement des aumôniers militaires.

D'après plusieurs journaux, le Sénat, aussitôt que tous les rapports sur le budget seront déposés, se réunirait tous les jours de neuf heures du matin à 6 heures du soir avec une suspension de deux heures, afin d'activer la discussion du budget et de faire en sorte de la terminer avant le 31 décembre. Il ne manque plus du reste que le rapport de M. Ponyer-Quertier.

Au cours de la séance de la commission du budget dont je viens de vous parler, M. Cochery a fait observer que le Sénat en rétablissant des crédits, se met dans la nécessité de créer des ressources équivalentes, c'est-à-dire de faire une loi d'impôt et a qualifié cette prétention de monstrueuse.

Le conseil municipal de Paris a voté dans la séance d'hier, malgré la vive opposition du préfet de la Seine qui demandait la question préalable, un crédit de 30,000 fr. pour venir en aide aux familles des condamnés et des détenus politiques. Ces 30,000 fr. seront distribués par un comité présidé par M. Greppo.

P. S. Après une très-courte discussion, le Sénat vient de rétablir dans le budget du ministère de la justice : les chapitres des cours d'appel, les 40,000 fr. supprimés par la Chambre des députés. Cette décision a été prise par 226 voix contre 42 sur 268 votants. Le Sénat, après avoir adopté le reste du budget de la justice a abordé le budget de la guerre. Après l'adoption sans discussion des cinq premiers chapitres, Mgr l'èvêque d'Orléans est monté à la tribune et a prononcé un long discours en faveur du rétablissement du crédit relatif aux aumôneries militaires, après lequel le chapitre relatif aux aumôniers a été adopté tel que la commission le proposait par 229 voix contre 45 sur 274 votants. Les autres chapitres et l'ensemble du budget du ministère de la guerre sont ensuite adoptés sans aucune discussion.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Le Journal du Lot ne paraîtra pas mardi à cause des fêtes de Noël.

Nous apprenons que l'Orphéon de Cahors chantera, le jour de Noël, à dix henres, une messe à la Cathédrale.

Un avis inséré au numéro du Journal officiel du 12 novembre 1876, a fait counsitre qu'un concours pour l'admission dans le corps des conducteurs des ponts-et-chauss es, aurait lieu en 1877, dans la forme et et aux conditions déterminées par l'arrêté réglementaire du 9 mars 1874. Il a paru, à la suite de l'application qui a été faite des prescriptions de cet arrêté à trois cours successife, qu'il y avait lieu d'apporter quelques modifications au programme, Le ministre des travaux publics vient, à cet effet, de prendre, à la date du 8 décembre, l'arrêté suivant :

Le ministre des travaux publics,

Vu l'arrêté du 9 mars 1874 fixant de nouvelles conditions d'admission à l'emploi de conducteur des pontset-chaussées : Manoser es mod

Sur la proposition du conseiller d'Etat, secrétaire général,

Arrête :

Art. 1er. - La note applicable à l'aptitude spéciale et aux services techniques antérieurs des candidats est retranchée de l'article 4 de l'arrêté do 9 mars 1874.

En conséquence, le paragraphe 15 de cet article est modifié comme suit indiction and state of the sun suit

» 15e Pratique du service.

ruelaVssigneux (2 vol. in-f, 500 fe.)

. evitslers fexemplaires, mais bien » Partie orale : règlement sur la comptabilité des conducteurs, clauses et conditions générales imposées aux entrepreneurs, réglements des cantonniers.... 5 »

Art. 2. - La disposition suivante est ajoutée à l'article 5 du même arrêté : Ellellis b a

« Il sera donné aux candidats appartenant, soit à l'administration des travaux publics, soit aux services détachés, une note de leur aptitude et leurs services antérieurs. Il sera tenu compte de cette note dans le calcul du nombre total des points, mais seulement lorsquelle sera supérieure à 13. Dans ce cas, on ajoutera au candidat le nombre de points excédant 43, après l'avoir multiplié par le coefficient 5. »

Art. 5. - Le dernier paragraphe de l'article 6 du même arrêté est modifié ainsi qu'il suit :

« Nul ne peut être porté sur cette liste s'il n'a obtenu au moins : 1º la moitié du maximum pour chacun des articles 1er, 2, 3, 6, 10, 11 et 12 du programme et pour les autres articles réunis; 2º les deux tiers de ce même maximum pour l'ensemble de son examen. »

Versailles, le 8 décembre 1876. Albert CHRISTOPHLE.

Il est bien entendu, d'ailleurs, qu'il n'est rien changé ni à la date de l'ouverture du concours de 1877. qui demeure fixée au landi 27 février prochain, ni à la date du les janvier indiquée comme dernier délai pour l'envoi au ministère des demandes d'admission au coucours.

On nous écrit de l'Hospitalet.

Monsieur le Rédacteur,

Un autre recue<u>il inb</u>domadaire,

Dans la nuit du mercredi au jeudi, 7 du courant, un incendie a éclaté dans ma maison, et a détruit une partie de mon mobilier assuré depuis le mois de mars dernier à la Compagnie le Lot. Aussitôt prévenu, le mandataire de cette Compagnie s'est transporté sur les lieux du sinistre et le lendemain, je touchais le montant des pertes que j'avais éprouvées, onitou O busup stado

L'empressement et la loyauté qui ont été apportés dans le règlement de ce sinistre, me font un devoir d'exprimer publiquement à la Compagnie le Lot, mes sentiments de gratitude pour ses procédés équitables.

Agreez, etc.us frivuos es onomaras?

GIRMA, Antoine.

Création d'une chaire d'Agriculture et d'une station agronomique dans le département de Scine-et-Marne do nos eb ello ente

DÉSIGNATION DU PROFESSEUR-DIRECTEUR lors, Ottorino aZIVA crier : Saint-

Une chaire d'Agriculture et une station agronomique sont instituées dans le département de Seine-et-Marne. Le titulaire de la chaire sera en même temps Directeur de la station.

Les candidats qui désireraient obtenir ce double emploi sont invités à adresser leurs demandes à M. le Préfet avant le 10 janvier 1877. Ils feront connaître leurs titres et leurs antécédents agricoles et scientifiques.

Une commission spéciale et chargée d'examiner ces titres et de classer les postulants par ordre de mérite.

Le Professeur-Directeur choisi, indépendamment des travaux de la station agronomique, sera chargé du cours d'agriculture à l'Ecole Normale primaire de Melun et devra faire des conférences sur des questions d'agriculture pratique dans les diverses parties du département.

Ces multiples fonctions sont rétribuées au moyen d'un traitement annuel de 6,000 fr. formé:

1º Par le Ministère de lievrem erib l'Agriculture et edu Com-m sel Juam merce hasig. 93 .88g .109g 901,500 ff.

2º Par le Ministère de 2000 8 1901 l'Instruction publique . . 1,500 fr.

3º Par le département de Seine et-Marne. . . . 3,000 fr.

one bilgle ordinaire. Rien de plu ll paraît qu'on s'occupe beaucoup au ministère du commerce de la suppression d'un grand nombre de foires. Récemment M. Teisserenc de Bort a fait dresser par les préfets un tableau général de celles de chaque déparopiniâtre et la bronchite. On ne tramet

Cette statistique peut, à la rigueur, conduire à ce résultat, de considérer que beaucoup de foires et marchés institués avant la création des chemins vicinaux et surtout des chemins de fer, répondaient à des besoins qui n'existent plus et pourraient, par conséquent, être supprimés. en sensité inst

Une bande d'escrocs a été arrêtée jeudi, à Orléans, par la police de cette ville. Sept individus. Auvergnats. dont le chef s'appelait Barbat et prétendait venir d'Espagne, ruiné par les évènements, allaient de ville en ville, offrant sor échantillon des marchandises à prix très-minimes. Après avoir fait de nombreuses dupes, Barbat a été arrêté à Beaugency.

Ses complices ont été pris à Orléans et on les a transérés avec lui à Blois.

On nous écrit de Marmande, 21 décembre : modo son snora suoV

Le tribunal correctionnel de notre ville avait à juger, mardi dernier, un grand nombre de personnes chez lesquelles on prétendait avoir trouvé des allumettes de fabrication frauduleuse. On sait en effet qu'aux termes d'une loi récente, le fait seul d'avoir en sa possession des allomettes de contrebande constitue une contravention punissable de 100 fr. d'amende.

Le contrôleur de la Compagnie générale des allumettes chimiques, qui avait dressé les procès-verbaux, n'étant pas régulièrement assermenté, le tribonal, après un débat auquel ont pris part successivement Mes Montaud, Lesèvre et Boisvert fils, a déclaré nuls tous les procès-verbaux. Seulement il a admis la Compagnie des allumettes à prouver par témoins l'existence de la contravention. Cette décision importante p'est peut-être pas définitive; nous tous tiendrons au courant des péripéties de ce procès. eld ques au uyasent fraeasser te erare on tout au pins, blesser for gribyment, Penlant

e temps, les homewesn's les et les

Chez M. Castanet, lithographe à Cahors. La belle autographie du MONUMENT à élever aux mobiles du Lot morts pendant la guerre, en le alla selé, avov in

50 c. prise au bureau. 60 c. par la poste.

THÉATRE DE CAHORS. Direction de M. Boutines. Dimanche, 24 décembre. Renouvellement de l'abonnement. 1re représentation du 2me mois d'abonnemt.

Pour les débuts de Mile Juliette Belval.

Grand premier rôle, jeune premier rôle. Don César de Bazan o islo drame en 5 actes. upitdugist L'Histoire d'un Sou. girsm en evaudeville en 4 acte: wol el

la nomination de H. Méline, au poste ah and Lundi, 25 décembres auos ab 2me représentation du 2me mois d'abonnemt. Lucie Didier.
drame nouveau en 3 actes.

Les Jurons de Cadillac. personnel leise at ne sibemosel, qui est noisses La Sæun de Jocrisse, las flus vaudeville en 1 acte in noz eb

Vu la longueur du spectacle, le rideau se levera à 8 heures précises.

seaneile Jeudi, 28 decembre.

Relache, pour les répétitions de Dalila, d'Octave Feuillet. 850 fr. au lieu de 900, qu'il était

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS sass en Du 17 au 23 décembre. Naissances.

Périé, Henri, rue Nationale. Gagnebé, Hippolyte, place Nationale. Lonjou, Achille, rue Rempart. Jouclas, Marie, faub. Labarre. Jauberthie, Fernand, faub. St Georges.

OT. OT Mariages. Herblin, Pierre et Taillade, Marie. -01 601 ... Décès ... 0 . 0 . 0 . 0

Vayssières, P., 86 ans, faub. Labarre. Teyssèdre, Victoire, 81 ans, rue Fénelon. Dissès, Jean, 77 ans, faub. St. Georges. Cazes, Pierre, 4 mois, rue St-James.

Banque de France. 2700 a 3.700 a CALENDRIER DU LOT. - Décembre.

DAT		rlans-Obligation 833 to
no		tallen 5 % 71 60
	Lundi.	NOEL.
26	Mardi.	Lalbenque, Martel, Teyssieu.
27	Mercr.	Puybrun.
28	Jeudi.	Cazals, St-Paul-Labouffie, Na-
29	Vend.	POUR CAUSE D'UTIL Sellives
30	Samedi	xécution de l'article 15 de la la
		mai mit hutt cent quarante-
-	ADVIDE S	satisfed to see a second stretching

P. L. le 1, à 11 h. 13 du matin D. Q. de 8, à 2 h. 32 du soir. N. L. le 15, à 6 h. 23 du soir. P. L. le 1, à 11 h. 13 du matin D. Q. le 8, à 2 h. 32 du matin D P. Q. le 23, a 11 h. 51 du soir.
P. L. le 30, a 10 h 8 du soir. Les jours diminuent de 275 ma-91

Pour la chronique locale, A. Laytou.

FAITS DIVERS

LA FEMME COUPÉE EN MORCEAUX.

L'instruction est poussée très activement. Plusieurs témoins de la rue des Trois-Frères ont été entendus hier par M. Bresselles; leurs dépositions ont été gardées absolument secrètes no en

Mais l'évenement de la journée à été le nouvel interrogatoire de B... Cet interrogatoire s'est longtemps prolongé. B... a continué à s'enfermer dans un système de dénégation absolu. On lui a présenté de nouveaux les funèbres débris provenant de son domicile, mais sans obtenir aucune parole qui ressemblat à un aveu.

A un moment cependant, il paraît ému et se porte la main sur les yeux, mais ce ne fut que très fugace.vede xus

M. Bresselle lui représente alors la terrible scène du drame telle que les perquisitions opérées jusqu'à ce jour ont paru pouvoir permettre de l'ima-La trompette donna le signal. Les enenig

Bi... pleura réellement, mais continua à nier, disant qu'on avait pu trouver des cheveux, des viscères, du sang, mais qu'il était innocent, que ce sang, ce n'était pas lui qui l'avait versé.dmA

Après cet émouvant interrogatoire, B... fut réintégré à Mazas. Quand il descendit de la voiture dans la cour de la prison, il avait encore les yeux très rouges due cette réforme soit de saguor

Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Des perquisitions sont exécutées dans tout le quartier de Clignancourt ; on recherche aujourd hui si B aun'aurait pas acheté ou ne se serait pas fait donner de la sciure de bois par quelque marchand du voisinage. La sciure de bois trouvée dans le lugabre paquet était mêlée de brins de paille, ce qui semblerait indiquer qu'elle vient de Voici maintenant le rustadme no cseto

L'instruction s'est décidée aussi à rechercher quel est l'épicier qui aurait vendu à B... le papier-paille et la ficelle qui ont servi à empaqueter le cadavrem ob saq il-line van'

On compte conduire B ... aujourd'hui rue des Trois-Frères, et l'interroger a son domicile. En outre, on fera comparaître le marchand d'habits de Montmartre, qui, une dizaine de jours après la disparition de la maîtresse de B... avait raconté à la concierge de la maison qu'il avait reconnu celleci à la Morgne, il est venu le sengnoM al. à l'enfifre,

B. . est né à B'écourt, petite commune près Cambraia Sons père était bourrelier. Heut plusieurs enfants de 22 janvier 1849 lui Inaquirent deux jumeaux, l'un d'eux était Bu Pierre Jules). Il aldone aujourd'hui cinquante sept ans. Vers quinze ans, il quitta le pays pour venir à Paris. Depuis lors il n'y retourna qu'ude seule fois. Il n'a plus de parents, plus de famille; il était seul au monde, noissimmos al à lucilier les ames, s'est-il écrié; quant -à l'argent,

DERNIERES NOUVELLES

nous y pourvoirons !...

Puis est venu le budget de la marine Nous recevons le compte rendu de la séance du 21 décembre. La jeurnée a été excellente Le Sénat a maintenu ses droits, mais il a montré un esprit parfait de conciliation. Il n'est resté au parti républicain extrême que 42 voix dans un premier scrutin et 45 dans un second. Or, la moitié des sénateurs, on le sait, appartient à l'opinion républicaine. La séance est particulièrement satisfaisante pour ceux qui pensent, comme nous, que la constitution actuelle est une garantie d'ordre et de sécurité pour la France, et qu'il faut l'accepter et la défendre dans les voies conservatrices et chrétiennes.

Voici l'analyse de la séance ; que seb

Trois budgets ont passé en moins ded deux heures, et d'emblée l'on a franchio certains obstacles qu'on redoutait fort sh Le bon vouloir paraissait général: ail droite non moins qu'a gauche on se montrait presse d'en finir, et les barrières qui paguère se dressaient hautes et menaçantes s'abaissaient tour à tour.

C'est au budget de la justice que l'on rencontrait le premier des points en litige: le crédit du chapitre 6, relatif aux cours d'appel. La Chambre l'avait réduit de 40,000 fr.; la commission du Senat l'a intégralement rétabil.

M. Tolain a juge utile de demander à la commission où l'on allait, où elle prétendait conduire le Sénat, vers quelle solution ou vers quelle impasse?

M. Bernard, rapporteur du budget de la justice, l'a suivi sur ce terrain difficile et lui a répondu avec beaucoup de mesure que le Sénat avait le droit incontestable, en repoussant une décision de la Cham-el bre, de provoquer une décision nouvelle : 194 mais si la Chambre persiste dans san resolution, le crédit qu'elle persiste à effacer du budget n'y saurait être maintenu; que cerendant, si la suppression du crédit porte atteinte à une loi spéciale, la question est de savoir si une commission du budget a qualité pour statuer sur l'abrogation d'une loi. Voilà pour de principe. Quand au crédit des Cours d'appel, en le réduisant qu'a voulu la

chambre? Hater sur cette matière une réforme. Que cette réforme soit désirable, nous ne le mions pas, mais commencez par modifier la loi organique des Cours d'appel. Tant que cette lop subsiste, de vez vous refuser les atlocations nécessaires à sa fidèle exécution? Le discours de M. Bernard a été favorablement accueilli. O Un secretin a eu lieu; de rétablissement du crédit a été adopté par 226 voix contre 12. Les autres chapitres ont passé sans débat 1917 elle op reopioni disredumes

Voici maintenant le budget de la guerre! La lutte va s'ouvrir ici, si une lutte doit avoir lieu. Nous touchons à la question fameuse des aumoniers! Mais on sent bien que l'accord est déjà fait, M. le général Changarnier ne vient-il pas de monter à la tribune pour délarer qu'il ne parlerait pas? M. de Belcastel et Mgr Dupanloup prennent la parole. Une transaction, était intervenue; la commission de finances rétablit les crédits dont la Chambre avait prive les aumoniers, mais elle les rétablit moins considérables : elle se borne a 103,000 fr. Mgr Dupanloup avait déposé un amendement qui augmentait ce chiffre; il est venu le soutenir, puis à conclu en le retirant. Mgr Dupanloup s'est attaché au principe même de cette institution des aumoniers militaires. a Les exiler, dit il, c'est exiler la religion de nes camps. Voulez vous priver les familles d'une garantie à laquelle elles ont droit, et les enfants de la France, de l de a tte école d'obéissance, de cette direction salutaire, de cet encouragement, de cette consolation? Et Mgr Dupanloup, se ralliant à la commission : Confiez-nous les âmes, s'est-il écrié; quant à l'argent, nous y pourvoirons !...

Un scrutin a donné, par 229 voix contre 45, gain de cause à la commission.

Puis est venu le budget de la marine. Il a été vote sans un mot de discussion.

Le Journat de Débats attaque vives ment les projets de la commission du budget, dont nous avons parlé en tête du journal. L'impression est la même parmi tous tes organes du centre gant che, de la gauche modérée et de centre droitetans seb étions al , 10 buoses

on le sait, appartient à l'opinion républicaine. La séance est particulièrement sait la sain et pour ceux qui penment sait la la sain et pour ceux qui pen-

budgets de la justice, de la marine et de la guerre, conformément aux consciusions de la commission des finances, c'est-à-dire en rétablissant une partie des crédits supprimes par la Chambre des députés, la situation semble s'être beaucoupadétendue, par suite des dé-clarations de M. Bernard, rapporteur de la commission du budget de la justice.

droite non moins qu'a gauche on se monil des presse aven nuns, et les barrières qui proudug slanguestime moralunung.

naçan(87) s'abais 848P landmassh 182 r. Cest au budget de la justice que l'on rencontrait le premier des points en

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS IN S

a tabear Tominaso GROSSI (1)sloT . M

la commission où l'on allaid, où elle prêtendait conduire le Schat, vers quelle solution ou vers quelle impasse?

solution ou vers quelle impasse?

M. Bernard, rargestiva; du budget de la justice, l'a suivi sur ce terrain difficile

Pendant ca temps, passait l'escadron des rouges. Sacramoro marchait en tête. Sous son casque on voyait une face bronzée et deux yeux menaçants; une cicarrice traversait son visage, de la joue gauche jusqu'au menton. Large de poitrine et d'épaules, d'un aspect terrible, il montait un beau cheval noir de Macédoine, et avait l'air insouciant d'un homme habitué à braver de plus grands péris.

Regarde, dit Birague en le montrant à sa femme, c'est une des premières lances du Milanais ; il a guerroye en Allemagne, en France et en Palestine.

(1)Traduis de l'italien par un membre de la Seciété

Quelques journaux prétendent bien que le conflit à éclaté et continuent à voir la situation sous des couleurs sombres; mais la generalité de la presse, notamment le Journal des Débats et le Siècle, se déclarent satisfaits de la tournure que prend la question. La République française déclare, elle aussi, la conciliation possible.

Le Journal officiel publie ce matin la nomination de M. Méline, au poste de sous secrétaire au ministère de la jestice. On lui prête l'intention d'insister vivement auprès de M. Martel, pour de nombreuses réformes dans le personnel judiciaire. M. Martel, qui est suffrant, n'a pas encore pris possession de son ministère.

rédoire de cinquante francs, le traitement des frères des écoles chrétiennes, qui ne justifient pas d'un brevet de capacité. Leur traitement sera donc de 850 fr. au lieu de 900, qu'il était

P.-S. — Le Sénat continue sans incidents la discussion des budgets.

Gagnebe, Hippolyte, place National Lonjou, Airis Tuo Lennor

Cours ju 23 décembre directes Rente 3 p. % A. P. M. T. D. 70.70

- 41/2 phe / 6T. la. 91401.50 ld 19H

- 5 p. º/o. . \$ \$ \$ \$ \$... 105.10

VALEURS DIVERSES	PLOTINE!	CHATHER
au comptant.dus	The second secon	
rate St. James	-010111-1	azas Piar
Banque de France	3.700 "	3.700 n
Crédit foncier	TO 657 50	652 50
Orléans-Actions		1.047 50
Orléans-Obligations,	333 50	B#334 n
Suez	670 50	m 671 25
Italien 5 olo	71 60	71 60

PRÉFECTURE DU LOT.

EXPROPRIATION . See Jends . No.

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution de l'article 15 de la loi du trois mai mil huit cent quarante-et-un.

Lunaisons du 12 lsV & décembre

Par acte passe alevan nous, Maire de la commune de Montcuq. le neuf décembre mil huit cent soixante-seize, a le sieur Chazarenc Beptiste, a cédé pour l'établissement du chemin vicinal d'intérêt commun numéro vingt-huit.

SAVOIR THE

Quatorze ares, trente-deux centiares de terre (section G numéro trente-un.)

Six ares quatre-viogt centiares de terre (section Gnuméro trente-un)....

répondait la femme, il a aussi la mine d'un vaillant homme, et a du moins la face d'un chrétien.

- Lui aussi, c'est un brave homme, répliqua le mari, il se sert, lui aussi à ma boutique, mais je dois te dire que Sacramoro veut lui servir un os dur à ronger.

Quels sont ces deux, demandait de nouveau la femme, en montrant la troupe des blancs qui s'était rangée devant les pavillons, qui portent l'écu d'une seule couleur et sans aucun ornement?

reaux chevaliers. Tant qu'un an ne s'est pas écoulé depuis qu'ils ont été armés chevaliers, et qu'ils n'ont pas fait quelque action d'éclat, ils doivent porter l'écu d'une seule couleur et sans ornement aucun. Mais tais toi ; on commence.

La trompette donna le signal. Les che valiers rangés en ligne aux deux extrémités de la lice, baissèrent aussitôt leurs visières. Un second signal retentit; ils mirent leurs lances en arrêt. Au troisième deux cris se firent entendre : d'un côté, St-Ambroise et Ottorino I de l'autre, St-Georges et Sacramoro I et les deux troupes se précipitèrent l'une contre l'autre à toule bride, et se rencontrerent en milieu de la lice avec le bruit d'une temnête.

movennant la somme de cinq cents quatre-vingt-dix francs, ci. 590 fr. Montcuq, le vingt trois décembre m l'hort cent soixante seize.

and confirm agricoles et scientifi-

UN REMEDE BON MARCHÉ

Chacun sait combien, d'ordinaire, les rhumes, bronchites et autres affections de ce genre, sont tenaces, longs à guérir, et ce qu'il faut employer de tisanes, sirops et autres médicaments pour y arriver. Le plus personne n'ignore qu'un rhume négligé finit souvent par dégénérer en bronchite quand il ne se transforme pas en phthisie pulmonaire.

De nombreuses expériences viennent de prouver que le Goudron de Nouwège, bien pur et convenable préparé, a une efficacité que l'on pourrait presque dire morveillen e pour guérir rapidement les maladies en question. Le Goudron ne peut pas se prendre tel quel, à cause de son goût désagréable et de sa nature visqueuse. Un pharmacien de Paris, M. Goyot, a imaginé de le renfermer dans des petites capsules rondes en gélatine, de la grosseur d'une pilule ordinaire. Rien de plus facile à avaler; la capsule se dissout et le goudron agit rapidement.

Deux ou trois capsules de Goudron de Guyot, prises au moment des repas, amenent un sonlagement rapide et suffisent le plus souvent pour guérir en peu de temps le rhume le plus opiniatre et la bronchite. On peut même arriver ainsi ch gnrayer et guérir la phthisie déjà bien déclarée : dans ce cas, le goudron arrête la décomposition des tubercules, et la nature aidant, la guérison est souvent plus rapide qu'on n'aurait osé l'espèrer.

On ne saurait trop recommander ce remède devenu populaire, et cela, autant à cause de son efficacité que de son bon marché. En effet, chaque flacon de capsules de goudron contient 60 capsules et ne coûte que 2 fr. 50. Le traitement ne revient donc qu'à dix ou quinze centimes par jour, et dispense de l'emploi de tisanes, pates et sirops.

Pour être bien certain d'avoir les véritables capsules de Goudron de Goyot, exiger sur l'étiquette du flicon la signature Guyot, imprimée en trois couleurs. Ces capsules, du reste, se trouvent dans la plupart des pharmacies.

On nous ecristic Marmande, 21

t ou les a traniques avec lui a blois.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

allumettes de fibrication frauduleuse.

On ne vit plus que lances en éclats, cavac liers désarconnés, chevaux se heurtant du poitrail, s'entravant les uns les autres, et courant dans l'arène la sele vide et la brida flottante. Cétaient des cris de joie, de fureur, d'encouragement ou de commandement, une confusion incroyable au milieu d'un nuage de poussière qui couvrait et confondait tous les obj ts. Peu après, des serviteurs vinrent tiler leurs maîtres à se remettre en self, des sergents emportèrent les blessés, et autour

du champ clos les speciateurs criaient,

applaudissaient en demandant quelle trou-

Quittant leurs lances, les chevalters saisirent leurs épées sans pointe et sans tranchant, épaisses, pesantes et qui, manices d'une main habile et vigoureuse, d'un coup bien appliqué sur un casque, pouvaient fracasser le crâne ou tout au moins, blesser fort grièvement. Pendant ce temps, les hérauts, les maîtres et les

ce temps, les horauts, les funtres et les servants du camp, qui observaient si tout se passait loyalement et si chacun faisait son devoir, ne cessaient de crier: Chevaliers, chevaliers l'Sauvenez-vous de qui vous êtes fils et ne n'égénérez pas l'apprendient de crier les servants de qui vous êtes fils et ne n'égénérez pas l'apprendient de crier les servants du camp, qui observaient si tout se passait loyalement et si chacun faisait son devoir, ne cessaient de crier l'es servants du camp, qui observaient si tout se passait loyalement et si chacun faisait son devoir, ne cessaient de crier l'es con devoir les servants de crier les ser

La victoire resta indécise plus d'une heure. A la fin, les blanes paraissaient vaincus; quatre d'entre eux avaient été gravement blessés et enportés dans les Le ministre des travens publics, Vu l'arrèle du 9 mars 1874 fixant

Les livres d'étrennes de la maison

Comment se reconsître au milieu de cette immense quantité de publications de foutes sortes que fait naître l'époque des Etrennes? comment apprécier ce qui convient le mieux à la bourse de chacun et répond le mieux à ses intentions?

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses!

Pour que vons deviniez plus vite et que vous osiez mienx choisir, nous allons, si vous voulez bien, parconrir ensemble les rayons d'une librairie qui pent, à elle scule, comme vous le verrez, fournir tous les éléments de solution du délicat problème, la maison Hachette.

voici d'abord, si vous êtes bien riche, ce que je vous souhaite de tout mon cœur, l'œuvre magistrale de Bida, les Saints Evangiles, avec les riches ornements de M. Rossigneux (2 vol. in-f, 500 fr.) Quelques fexemplaires, mais bien peu, numérotés et tirés sur papier de Hollande, restent encore: hâtez-vous; et si vous voulez y joindre le luxe d'une reliure comme on en sait faire de notre temps, la maison Hachette vous fournit le tout pour la bagatelle de 2,600 à 4,500 fr.; on ne peut pas avoir pour rien le chefd'œuvre incontestable et incontesté de l'art de la gravure et de la typographie au dix-neuvième siècle.

Ne vous effrayez pas d'ailleurs. Voici, à des conditions déjà beaucoup moindres, d'autres ouvrages de grand luxe; par exemple, la Chanson du vieux marin (1 vol. in-fol., 50 fr.), traduite par Auguste Barbier du texte anglais de Coleridge, et enrichie de 40 grandes compositions de Gustave Doré; c'est vous dire que vous avez là un digne pendant de l'Attala, de l'Espagne; du Londres illustré, des Fables de La Fontaine, des Idylles de Tennyson, voire même du Dante et du Don Quichotte, si puissamment interprétés par le même arfiste. Gustave Doré peintre de la mer, c'est une face nouvelle de ce talent si puissant et si souple.

Voici encore l'Italie, de Jules Gonrdault (1 vol. in-4°, 400 gravures sur bois, 50 fr.), la Promenade autour du monde, du baron de Hubner (1 vol. in-4°, 300 gravures sur bois, 50 fr.), qui viennent s'ajouter à la collection bien connue comprenant le Voyage en Indo-Chine, de Francis Garnier; le Japon illustré, d'Aimé Humbert; Rome, de Francis Wey; le Voyage à travers l'Amérique du Sud, de Paul Marcoy, et l'Inde des Rajahs, de L. Rausselet, dont la première édition a été rapidement

On peut placer hardiment auprès de ces beaux livres le Tour du monde, publication périodique hebdomadaire, commencée en 1859 sous la direction de l'homme de gout, du savant consciencieux qui y a attaché son nom, M. Eduard Charton, et qui forme aujourd'hui dix-sept années (16 vol. in-4°, chaque vol. broché, 25 fr.), comprenant 250 voyages, 9,000 gravures, 350 cartes ou plans véritable monument élevé à la science géographique et ellinographique, et en même temps une des lectures les plus intéressantes qu'on puisse offrir aux gens du monde.

Un autre recueil hebdomadaire, le Journal de la jeunesse, en cours de publication depuis quatre ans (chaque année brochée, en 2 vol., gr., in 8, 20 fr.), répond à son besu titre en offrant aux jeunes gers de dix à quinze ans des nouvelles, des contes, des biographies, des recits d'aventures et de voyages, et aussi toutes sortes de causeries, dont le choix varié et original peut, pendant bien des

tentes Les autres, vivement poussés par leurs adversaires, perdaient du terrain, et le Vicaire, les jugeant perdus, et vou-lant éviter une plus longue effusion de sang, allait donner le signal de cesser le combat, quand Ottorino, se souvenant de Béatrix et des paroles que lui avait rapportées son écuyer se sentit enflammé de colère et de honte et rejetant son bouclier sur ses épaules, prit son épée à deux mains et s'élança contre le chef des ronges qui avait fait merveille, en lui criant : Garde-toi, Sacramoro le contre le chef des ronges qui avait fait merveille, en lui criant :

Sacramoro se couvrit aussitôt de son bouclier et porta à son adversaire un inuile coup de pointe. Ottorino ne pouvant toucher son ennemi à la tête, au lieu de frapper de haut en bas, fit tourner son épée, et d'un coup furieux atteignit Sacramoro au côté gouche du casque avec tant de force que le malheureux tomba de l'autre côté de son cheval et fut porté dans la tente des rouges, la mâchoire fracassée et à moitié mort.

Alors Ottorino se mit à crier: Saint-Ambroise! Saint-Ambroise! ses compagnons reprirent courage, les vainqueurs commencement à reculer. Le jeune homme était effrayant à voir; il rugissait comme un lion, et ses amis, faisant un dernier effort, l'aijaient avec vaillance. En un instant la face des choses fut changée.

semaines, les amuser et les instruire.

C'est de la que sont sorties tant d'étu-des de types de famille, ou de caractères d'ensants pleins de vérité et d'humeur : l'Onele Placide (1 vol. in-8 broché, 5 fr.), par M. J. Girardin, l'auteur de la Toute petite, de Fausse route, de Nous autres, des Braves gens; le Bonheur de Françoise (1 vol. in-3 broché, 5 fr.), par l'auteur de Deux mères, de la Fille de Carilès, du Violonneux de la Sapinière, la Mme Colomb; la Petite duchesse (1 vol. in-8 broché, 5 fr.) par Mlle Zé-naïde Fleuriot, l'auteur du fameux M. Nostradamus. Aux récits dramatiques de voyages déjà tirés du Journal de la Jeunesse, l'Enfant du naufrage, de Baker; Perdus dans les glaces, du doc-teur Hayes, la Terre de servitude, de Stanlay, vient s'ajouter cette année Une Croisière autour du Monde (1 vol. in 8 broché, 5 fr.), p.r Will. Kingston. Après avoir ouvert a ses jeunes lecteurs, dans les Aventures du capitaine Magon, le monde à pen près inconnu des explorateurs et des voyageurs de l'antiquité, M. Leon Cahun les conduit cette année, dans da Bannière bleue (1 vol. in-8 broché, 40 fr.), à travers les scènes héroïques et sauvages de l'invasion des Mongols sous Gengis-Khan; Mme de Witt, née Guizot, qui les avait fait pleurer l'année dernière dans la touchante histoire d'une Sœur, leur donne aujourd'hui un curieux re-cueil de Légendes et récits pour la jeunesse (1 vol. in-8 broché, 5 fr.), et M. Contambert, sous le titre de Voyage pittor sque à travers le monde (1 vol. in-8, broché, 5 fr.), une compilation très bien faite d'extraits des meilleurs écrivains, voyageurs et savants sur la géographie générale et les points principaux

Voici maintenant des ouvrages de vulgarisation historique, géographique, scientifique, dont la réputation n'est plus à faire : l'Histoire d'Angleterre racontée à mes petits-enfants, par M. Gnizot (tome Ier, 1 vol., gr., in 8 broché, 20 fr.), texte précieusement recueilli par sa fille, sur les notes du grand historien, et formant en quelque sorte le complément indispensable de l'Histoire de France ra-contée à mes petits enfants du même auteur; la seconde partie de la Nouvelle Géographie universelle, la Terre et les Hommes, d'Elisée Reclus (1 vol. gr. in-8 broché, 30 fr.), présentant pour notre pays, avec la même sûreté scientifique et le même charme d'exposition, ces descriptions à la fois si précises et si pitto-resques qui ont fait le succès du premier volume consacré à l'Europe méridionale; deux émouvants tableaux, l'un d'exploration dans l'extrême Orient : Dix ans de voyage dans la chine et l'Indo Chine, traduit de l'Anglais par Thomson (1 vol. in 8 broché, 40 fr.); l'autre de scènes de mœurs aux Etats Unis. la Conquête blanche, par Hepworth Dixon (1 vol. in-8, broché, 10 fr.), qui viennent s'ajonter à la collection des voyages et aventures des Baker, des Hayes, des Livingstone, des Milton, des Speke, des Stanley, etc.; une magnifique Histoire du mobilier, par Albert Jacquemart (1 vol. in 8. 30 fr.), formant comme da snite logique de l'Histoire de la céramique du même auteur, que vous ferez bien de compléter par l'Histoire du costume en France, due à la plume savante de M. Jules Qui-

Vous m'en voudriez certainement de ne pas rappeler à votre mémoire les dix beaux volumes qui composent le Tableau de la nature, les Vies des savants et les autres ouvrages vraiment populaires de M. Louis Figuier, dont la réputation dûment fondée ne recule pas d'une semelle devant la foule nombreuse de ceux à qui il a montré la voie.

deux chevaliers rouges furent renversés, et ceux qui étaient restés en selle, n'ayant plus de chef pour les rassembler, cou-

plus de chef pour les rassembler, couraient ça et la, toujours poursuivis par leurs adversaires contre lesquels toute défense était désormais impossible. Le Vicaire fit un signe, la trompette sonna et le combat cessa.

Pendant que la foule criait et applaudissait en jetant en l'air, manteaux et bonnets, pour honorer les vainqueurs, on vit
tout à coup cept ou huit héros et juges
du camp accourir à bride abattue et chasser de la lice à coups de bois de lance un
chevalier de la troupe des rouges: punition infligée, d'après les règles du tournoi, à quiconque ne cessait pas le combat aussilot que le signal était donné.

Les combattants qui pouvaient rester en selle ou sur leurs pieds vincent se présenter devant l'estrade des juges. Un héraut les appela l'an après l'autre, et après que les officiers du tournoi en current rendu témoignage, il fat jugé que tous s'étaient vaillamment conduits en bons et loyaux chevaliers, excepté deux : un blanc accusé d'avoir frappé son adversaire à la cuisse, et un rouge, à qui on reprochait d'avoir frappé le cheval de son adversaire.

du 8 décembre, l'arrêté soi-

Ce sont aussi de vieilles renommées que celles de la Bibliothèque rose et de la Bibliothèque des merveilles (2 fr. 25 c. le vol. in 18, jésus broché, illustré de nombreuses gravures). La Bibliothèque des merveilles s'es enrichie de quatre vo-lumes nouveaux : l'Étincelle électrique, par M. Cazin; la Lumière, par M. Moiiessier; les trombes et les cyclones, par MM. Zurcher et Margollė; les Colosses, par M. Lesbazeilles. Aux 450 volumes de la Bibliothèque rose viennent s'ajouter pour les adolescents et pour les jeunes filles, deux relations de voyages : Au cœur de l'Afrique, par le D' Schwein-furth, et Comment j'ai retrouvé Livingstone, par Stanley; pour les enfants de huit à quatorze ans, trois de ces jolies histoires, comme il y en a tant dans la collection: les Filles du professeur, de Mile Julie Gouraud; Nos petits camarades, de Mile Marie Maréchal, et Quatorze jours de bonheur, de Mme de Stolz; enfin, pour les tout petits enfants: Grands et petits, de Mme Laroque.

Que si, à ces bien-aimés de la maison, vous désirez offrir surtout, avec un texte court et facile, de ces spirituelles carricatures où ils sont bien forcés de reconnaître leurs travers et leurs défauts, ou les images aux couleurs voyantes, les personnages de haute fantaisie qui plaisent à leur imagination, voici, pour faire suite à Marie sans soin, à M. Hurluberlu, aux Infortunes de Touche-à-tout, les comiques aventures de Pierre l'irrésolu, du fin crayon de Bertall; (album in-4 colorié et cartonné, 4 fr.); voici encore, dans la collection des nombreux albums du Magasin des petits enfants : les Bons chiens, les Chevaux, la Biche au bois et In Princesse Belle Etoile (chaque album, format petit in-4, 2 fr.

Ne vous semble-t-il pas lecteur, que je vous ai bien tenu tout ce que je vous avais

Les beaux livres d'étrenne que l'éditeur Calman Lévy vient de mettre en vente ne laissent au public que l'embarrrs du choix. Il faut citer en première ligne le volume de M. Louis Ulbach, le Livre d'une mère, dont plusieurs éditions n'ont pas épuisé le succès et qui paraît cette année avec une charmante eau-forte de M. Edmond Hédouin. En même temps que ce beau livre, le catalogue nous offre un superbe volume de M. Gaston Escudier, les Saltimbanques, illustrés de 500 dessins à la plume par M. P.de Crauzat. Nommons encore et au hasard l'important ouvrage de M. de Chaillu, l'Afrique occidentale, écrit avec un senti-ment du pittoresque et une vérité de couleur qui en font une lecture à la fois des plus amusantes et des plus instructives ; la Chine, le Japon, si remarquablement

traduits, par M. Guizot et illustrés d'un grand nombre de gravures dans le texte et hors texte; Le Chevalier noir, Fier-d-Bras, par Mary Lason, splendidement illus-tré par Gustave Doré; Contes d'une vieille fille à ses neveux, par Mme Emile de Gi-rardin, illustrés de 14 gravures hors texte, d'après G. Doré ; Contes d'un vieil enfant. par Feuillet de Conches, ornés de 35 gra-vures sur bois, par Morin, trois char-mants volumes, d'Emile Souvestre, illustrés par Johannot, G. Fath et Adrien Ma-rie, les Merveilles de la nuit de Noël, le Droit Chemin et Journal d'un homme heureux (ouvrage couronné par l'Académie française). N'oublions pas non plus le Faust de Gæthe, traduit par Gérard de Norval, illustré de neuf vignettes et d'un portrait de Gœthe gravé sur acier d'après Tony Johannot; le Royaume des enfants, par Mme Molinos Lassitte; Scènes du jeune âge, par Sophie Gay, splendidement illus-tré d'un grand nombre de gravures par les principaux artistes. Tous ces livres se trouvent à la Librairie Nouvelle, boulevard des Italiens. 15, et chez tous les libraires. - Envoi franco sur demande du catalogue des livres d'étrennes.

TOUR DU MONDE, Nouveau journal des Voyages. - Sommaire de la 833º livraison. (23 décembre 1876). - Texte: L'Odyssée du Tegetthoff et les découvertes des lieutenants Payer et Weyprecht au 80° 83° de latitude nord. 1872-1874. Relation inédite. - Dix dessins de E.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. -Sommaire de la 212º livraison (16 décembre 1876). — TEXTE: Chloris et Jeanneton, par Mme Colomb. — La Roumanie, par Louis Rousselet. - Le petit ramoneur de Noël. — La harpe du pifferaro, par Marie Guerrier de Haupt. — Les Fourrures, par Mme Henriette Loreau. Dessins: Sahib, Roujat, Ferdinandus,

Volnay, etc. Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris

La librairie de l'Echo de la Sorbonne met en vente le mardi, par séries hebdomadaires à 45c., une nouvelle réimpression de l'Echo de la Sorbonne, cours complet d'enseignement secondaire en trois années, rédigé par MM. Emile Chasles, Pierre Bos, J. Pinard, Philippon, Salicis, Hippolyte Cocheris, Périgot, Malte-Brun, de Mont-mahou, Eugène Talbot, etc. Nous pouvons sans crainte recommander cet utile recueil, admis d'ailleurs dans les bibliothèques scolaires, donné en prix dans les lycées et colléges et récompensé à l'exposition universelle de Vienne.

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs le PIANO-REVUE, dont le numéro de juin, aussi bien que le numéro de mai, sera apprécié dans toutes les familles où la belle et bonne musique est en honneur.

Les collaborateurs de ce recueil élégant sont les grands moîtres de l'art, les noms les plus justement populaires de ce temps. Depuis les plus récentes nouveautés jusqu'aux grands chefs-d'œuvre classiques, tous les genres sont représentés dans cette publication de manière à satisfaire tous

Le PIANO REVUE est encore, dans la musique, le dernier mot de l'art, de la belle édition et de l'économie.

Chaque mois il donne de quinze à vingt morceaux choisis de Piano, en grand for-mat, au prix de 2 francs; et l'abonne-ment annuel, fixé à 20 francs, comprendra plus de deux cents morceaux.

Le but, éminemment artistique du PIA-NO-REVUE mérite donc tous les éloges, car il répond à un besoin de notre époque, en mettant en lumière et à la portée de tous la musique de toutes les écoles et

de tous les compositeurs estimés. O de Aussi le IANO REVUE, dont les bureaux d'abonnement se trouvent à Paris, 6 (bis), rue du Quatre-Septembre, est le bienvenu dans toutes les familles.

100 FR. DE MUSIQUE POUR 2 FR.

Piano-Revue journal mensuel du Pianiste.

Opéras, Opérettes, Variations, Quadrilles, Valses, Polkas, Réveries, inédits, modernes et classiques des MEILLEURS

Abonnement: 20 francs par an ne mandat: plus de 200 morceaux choisis de PIANO en grand format.

Muméro de juin (18 morceaux) : 2 fr. ou timb., envoi franco. — Paris, 6 bis, rue du Quatre-Septembre.

Maladies de Poitrine

Prompt soulagement et guérison, Rhumes nėgligės, bronchites, grippes, toux d'irritation, par le sirop Coméra, dépôt à Cahors, pharmacie centrale M. Vinel, prix 2 fr. 50 et dans toutes les pharmacies.

médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents aigreurs, acidités, pituites, snausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dyssenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolié diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, teus désordre de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. -80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Catlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Nº 9,842 : Mme Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion nervosité, insomnies, asthme, toux, flatus, spasmes et nausées. — Nº 46,270 : M. Robert, d'une consomption pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — Nº 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 48 par jour pendant huit ans. -Ne 19,522 : M Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excès de la jeu-

Cure nº 80,446.

M. le docteur F.-W Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg,

» Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière du Barry.

» L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continuels qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical La Revalescière a complément rétabli sa santé en six semaines de temps. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 4/4 kil., 2 fr. 25; 4/2 kil., 4 fr.; 1 kil.; 7 fr.; 42 kil. 60 fr. - les Biscurts de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière cho-colatée, en boîtes de 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr. - Du BARRY et Ce, 26, place Vendôme, Paris. - Dépôt à Cahors:

Vinel, pharmacien et Bénech-Bigourdant.

LE JOURNAL & TIRAGES FINANCIERS (6º année) Rue de la CHAUSSÉE-D'ANTIN.

18, PARIS.
DIRECTEUR-PROPTIÉTAIRE CH. DUVAL, officier retraité. Est indispendable aux Capitalistes et aux

Paraît chaque dimanche. - Liste des an-

Renseignements impartiaux sur toutes les

ABONNEMENTS: 3 FR PAR AN
Abonnement d'essai : 3 mois, 4 fr.

L'Abonné d'un An reçoit en Prime gratuite

Un beau Porteseuille Financier avec un Traité de Bourse de 200 pages

Paraît tous les Dimanches.

Résumé de chaque numéro : Informations financières.

fr. Causerie financière. Bilans.
Revue de la Bourse. Recettes par des Chemus de fer. Chronique des valeurs. Corsespon-AN dances. Assemblées d'Action-AN naires. Coupons échus. Listes des tirages.

Cours des valeurs.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement. Paris. - 45, rue Vivienne, 45. - Paris Envoyer mandat ou timbres postes.

Pour avoir les distes de tous les tinages dactions, d'obligations, valeurs à lots, françaises et étrangêres, et ê re bien renseigné sor toutes les valeurs, s'abonner au Mo-niteur financier, 16, rue Grange-Bateluère, Paris. Batelière, Paris.

Abonts départemts : 3 fr. par an. Ce Journal Parait tous les Dimanches.

Chaque abonné reçoit à TITRE DE PRIME le Moniteur sinancier de Bruxelles, contenant les listes de tir ge de toutes les valeurs étrangères.

Pour tous les extraits et artic es non-signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton.

LIBRAIRIE MODERNE

A Cahors ... I stream ellege treater's

Etrennes pour

Aht dira-t-on, c'est parce quaTNAV ndAu maire à Nyons, c'est-à-dir

Tonides Beavage ub neitem of a lasve TOUS

NOUVEAUX LIVRES

annoncés sur les journaux et diverses publications

GRAND CHOIX D'ARTICLES DE LUXE, TELS QUE :

BUVARDS, ALBUMS PHOTOGRAPHIQUES, PAPETERIES, PORTEFEUILLES mand sinear ass risions ab a PORTE-MONNAIES, ETC. up as another toads sone

PAROISSIENS de grand luxe et MISSELS, RICHEMENT enluminés et reliés. La anti-

PARTITIONS et volumes de musique cartonnés et reliés Calendriers, Agendas éphémères.

Nota. — Les Catalogues des livres d'étrennes des principaux éditeurs seront dis-tribués gratuitement et adressés de même aux personnes qui en feront la demande.

PATISSERIE, CONFISEI

13, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Le Seur LUTZY a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à l'occasion du jour de l'an on trouvera clez lui un grand assortiment de Cartonnages de tuxe, Bonbons fins, Fruits confits, Marcons glaces, Chocolat cième et Cocolat praliné.

On trouvera dans son Magasia des liqueurs des Maisons les plus renommées. Grant choix Vius fins et S rops. - From ges glacés pour diners et Glaces

Atelier de Reliure

CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

rne Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.

DREIFUS FRÈRES & C'° DR PARIS 21, BOULEVARD HAUSSMANN, Concessionnaires du





GUANO DISSOUS DU PEROU





DEPOTS EN FRANCE
Bordeaux, che MM. SANTA COLOMA et Cie.
Brest, chez Mi. E. VINCENT.
Cette, chez MM. A.-G. BOYE et Cie.
Cherbourg, chez M. Ernest LIAIS.
Dunkerque, MM. C. BCURDON et Cie.
Havre, chez M. E. FICQUET.
Landerneau, chez M. E. VINCENT.
La Rochelle, d'ORBIGNY, FAUSTIN file
Lyon, chez M. Mare GILLIARD.
Marseille, clez MM. A.-G. BOYE et Cie.
Melun, chez M. LE BARRE.
Nantes, chez MM. JAMONT et HUARD.
Paris, chez MM. JAMONT et HUARD.
Paris, chez MM. JAMONT et HUARD. DÉPOTS EN FRANCE

LA RÉGLISSE

les Rhumes, Gastritoc, Crampos et Faiblesses d'Estemac. Quand on en mauge après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Dépôt dans toutes les pharmacies.

Dépot à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien

DE LA BANQUE et DE LA BOURSE Paraît tous les Dimanches EN GRAND FORMAT DE 16 PAGES Résumé de chaque Numéro :

Búletin politique. — Bulletin financier.
Bilans des établissements de crédit.
Recettes des ch. de fer. Corle responde étrangère. Nomenclature des compons échus, des
par appels de fonds, etc. Cours
AN des valeurs en banque et en
bourse. Liste des tirages.
Vérifications des numéros sortis,
orrespondance des abonnés. Renseignemen

PRIME GRATUITE Manuel des Capitalistes

7 fort volume in-8°.

PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS
Envoyer mandal-poste ou timbres-poste.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré le sa en en and

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte et gravures inédites, et un morceau de musique. ABONNEMENTS D'etne de l'étne d'ESTAMMANA

Un an, 8 francs. - Six mois, 4 francs. delle 1301 12

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-Andréer ioso haptares il conor des-Aris, 11, à Paris, nord el reillem est sonati

Le Journal du Dimanche compte maintenant vingt années d'existence; sa collection se compose des ouvrages les plus estimés des Auteurs contemporains, et c'est avec le concours des dessinateurs et des graveurs les plus distingués que ce recueil a conservé le premier rang parmi les publications illustrées.

Trente-quatre volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris...... pour les Départements..

Il n'y a qu'un remède qui puisse véritablement guérir l'asthme, la toux et l'oppression, c'est la POTION de M. AUBRÉF, médecin pharmacien à Loir). — 13 ans d'admirables succès, approbation tous pays: des milliers de guérisons, dont les

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



Galerie de Fontenille boulevard Nord, a CAHORS. Grand assortiment de Bouquets d'E-

glise; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour seurs; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives; Galons et devant d'autel brode or.



Sources de l'Etat. Applications en médecine. GRANDE-GRILLE. — Affections lymphati-ques, maladies des voies digestives, engorge-

pétence.

GELESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, gouté, diabète, albuminurie.

HAUTERIVE. — Prescrite comme l'eau des calculs des calculs de la comme l'eau des calculs de la cal Célestins.
Administration de la Cie concessionnaire:
PARIS, 22, boulevart Montmartre.

de la SOURCE sur la CAPSULE Depôt chez tous les Droguistes el pharmacien, on de l'article 8 de la language

OCCASION

A VENDRE UNE EXCELLENTE MACHINE

DU MEILLEUR MODÈLE à fabriquer les Eaux gazeuzes Ensemble ou séparément environ 200

syphons. S'adresser au bureau du Journal